

Maturité spécialisée



Musique
(MSMU)

But de la formation

La MS est un titre de l'ECG. Dans le domaine des arts, elle donne accès aux concours d'admission en 1ère « Bachelor of Arts » de la Haute école de musique – Genève Neuchâtel (HEM) ou de la Haute école de musique – Vaud Valais Fribourg (HEMU).

HEM

- musique (différentes orientations)
- musique et mouvement

HEMU

- classique
- jazz
- musiques actuelles

Durée et contenus de la formation

- 4 profils :
 - classique
 - jazz
 - musiques actuelles
 - musique et mouvement
- Cours individuels de pratique instrumentale (1^e et 2^e instruments)
- Cours semi-collectifs de solfège et d'analyse musicale
- Stages-ateliers
- Pratique instrumentale ou vocale personnelle
- Un travail de maturité spécialisée (à l'ECG)

Durée et contenus de la formation

La MSMU est une année scolaire de 40 semaines, chargée en travail dans les cours et les ateliers et en travail personnel :

- plusieurs heures de cours et d'ateliers par semaine
- environ 8 heures par semaine de travail de maturité spécialisée
- des heures de travail personnel

Travail de maturité spécialisée (TMsp)

Contenu du TMsp

- Une production avec une prestation instrumentale live, sur la base d'une recherche thématique personnelle
- Un dossier théorique documenté et critique

Encadrement

Le suivi de la recherche artistique et du TMsp est assuré par une personne référente ECG pendant toute l'année.

Evaluation

- Présentation de la prestation live et défense orale du travail.
- Le jury est composé de la personne référente ECG, d'une personne experte dans le domaine musical et d'une personne représentant la HEM.

Conditions d'admission

- Avoir une pratique instrumentale ou vocale de 5 à 10 ans (pratique personnelle et cours individuels de pratique musicale).
- Avoir un niveau de solfège avancé (certificat de formation musicale de la CEGM ou titre jugé équivalent recommandé).
- Avoir obtenu son certificat ECG dans l'option Musique, avec une moyenne au dixième de 4,0 au minimum dans les disciplines de l'option spécifique préprofessionnelle (moyenne des disciplines de l'OSP).
- Avoir réussi l'épreuve d'admission pour démontrer le niveau artistique à la réussite d'une année de MS.

Epreuve d'admission

Audition d'admission : 10 minutes

- La personne candidate prépare 3 morceaux (annoncés à l'avance), dont au moins 1 par cœur.
- A l'audition, elle choisit l'un des morceaux, le jury lui en désigne un second à jouer.



Entretien d'admission : 10 minutes

- Sur la motivation du projet d'études musicales, sur le choix des morceaux de l'audition et sur la pratique musicale.



Test de solfège :

- Les candidat·e·s admise·s seront convoqué·e·s à un test d'aiguillage de solfège dans le courant du mois de juin afin d'évaluer leur niveau.

Jury d'admission

- **Organisation et présidence du jury :**
Responsabilité de l'École de culture générale
- **Composition du jury :**
 - une personne représentant la Haute école de musique (HEM)
 - une personne experte dans le domaine musical
 - personne représentant l'ECG

Critères d'admission

Compétences pratiques :

Niveau instrumental ou vocal et potentiel de développement

Capacités de lecture musicale

Répertoire

Compétences théoriques :

Repères dans l'histoire de la musique

Notions de formes musicales

Compétences générales :

Capacité à montrer sa motivation et sa détermination pour des études musicales

Sensibilité artistique

Obtention de la maturité spécialisée

- Réussir les examens de fin d'année :
 - pratique instrumentale ou vocale (1^{er} et 2^e instruments)
 - cours de solfège et d'analyse musicale.
- Valider les stages-ateliers.
- Obtenir la validation de son travail de maturité spécialisée (réalisation artistique et soutenance), avec la mention « suffisant », au minimum.

Non-obtention de la maturité spécialisée



En cas d'échec, l'année de maturité spécialisée ne peut être répétée.

Concours d'admission à la HEM/HEMU

Le candidat ou la candidate qui a obtenu le titre de maturité spécialisée en musique peut se présenter au concours d'admission en 1ère année Bachelor à la HEM/HEMU dans la filière choisie ou dans une autre Haute école suisse de musique.

Passerelle Dubs

Tout porteur d'un titre de maturité spécialisée peut prétendre à des études universitaires, moyennant la réussite de l'examen Dubs.

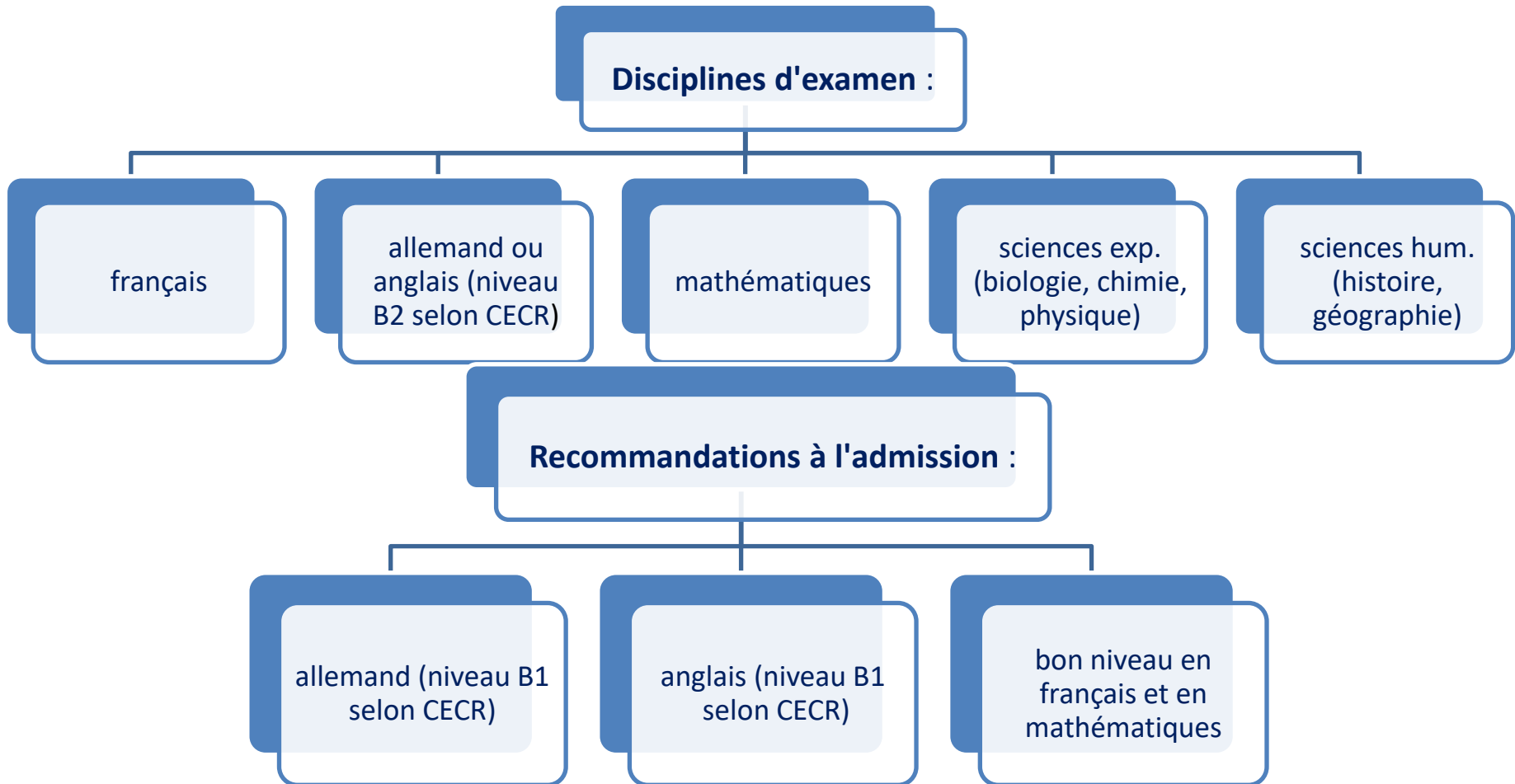
La passerelle Dubs est un cours préparatoire à un examen complémentaire.



La passerelle Dubs s'adresse aux personnes candidates qui ont :

- un projet d'études universitaires (5 ans d'études au minimum après le certificat de l'ECG)
- une solide motivation
- de très bons résultats scolaires
- d'excellentes méthodes de travail

Passerelle Dubs



Echéancier de la MSMU

Vendredi 16 janvier 2026 (classique)

Samedi 17 janvier 2026 (jazz et musiques actuelles)

Portes ouvertes de la Haute école de musique – Vaud Valais Fribourg (HEMU)

Samedi 14 février 2026

Portes ouvertes de la Haute école de musique – Genève Neuchâtel (HEM)

→ VISITES OBLIGATOIRES

Cf. programme et modalités sur les sites de la HEM et de la HEMU

Du lundi 16 février au vendredi 6 mars 2026

Inscription provisoire à la MSMU

(qui valide automatiquement l'inscription à l'épreuve d'admission)

Lundi 23 mars 2026, 11:50-12:35 – CEDOC de l'ECG Jean-Piaget

Séance d'information sur les consignes pour l'épreuve d'admission en année de MS

Lundi 20 avril 2026 – dernier délai

Transmission par écrit du choix des 3 pièces de l'audition à M. D. Klopmann,
maître adjoint en charge des MS artistiques

Echéancier de la MSMU

Jeudi 7 mai 2026, dès 09:00 – aula de l'ECG Jean-Piaget

Epreuve d'admission :

- audition
 - entretien
-

Lundi 15 juin 2026, 09:00-11:00 – CEDOC de l'ECG Jean-Piaget

Séance avec les répondants de la HEM pour l'élaboration du plan d'étude de la MSMU

Juin 2026

- Certificat de l'ECG avec au moins 4.0 dans l'OSP Musique
 - Test d'aiguillage de solfège
-

Dans la semaine du 22 juin 2026

Confirmation de l'admission en MSMU

(un courriel sera envoyé par l'ECG aux étudiantes et étudiants admis et les documents importants liés à la rentrée MSMU seront joints à cet envoi)

Semaine 35

Début de l'année MSMU : cours individuels et semi-collectifs à la HEM

Sites d'information

Ecole de culture générale Jean-Piaget :

<https://edu.ge.ch/site/ecgjeanpiaget/>

Haute école de musique – Genève Neuchâtel (HEM) :

<https://www.hesge.ch/hem/>

Haute école de musique – Vaud Valais Fribourg (HEMU) :

<https://www.hemu.ch/accueil>

Questions



Pour toute question, veuillez vous adresser à M. D. Klopmann,
responsable de la maturité spécialisée musique à l'ECG :
dimitri.klopmann@edu.ge.ch